

## Informations horaires mairie et annexe

### Mairie :

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

mardi et jeudi après-midi,  
seul le service de l'accueil  
sera accessible

### Annexe-Mairie :

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h

lundi, mercredi et vendredi  
de 14h15 à 16h15

### Lunery et ses quartiers

#### Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

**Maire de Lunery**

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

Mise en page :

**Ernesto Teixeira**

Impression :

**Imprimerie Renaudon**

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Mai 2024 - 800 ex.



Bulletin d'information municipal

# Lunery

## et ses quartiers

Mai  
**20**  
**24**



## SOMMAIRE

|                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Vie des écoles</b> .....                                       | <b>2</b>  |
| - Manifestation école                                             |           |
| <b>Vie communale</b> .....                                        | <b>3</b>  |
| - Inauguration Voiture Autopartage                                |           |
| - Déplacement de l'APC de Lunery, avenir de l'APC de Rosières     |           |
| - Nettoyage des cimetières                                        |           |
| - Théâtre                                                         |           |
| - Bibliothèque, exposition participative : révélez vos talents !  |           |
| - Le Tricot Urbain                                                |           |
| - Le conseil de Village                                           |           |
| - Le budget de la commune                                         |           |
| <b>Assos et solidarité</b> .....                                  | <b>8</b>  |
| - Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune |           |
| - Camion Entraide Berruyère                                       |           |
| - Club de gym seniors                                             |           |
| - A.M.D. Canton de Chârost, portage de repas à domicile           |           |
| - Loisirs et Culture                                              |           |
| - Gymnastique Lunéroise                                           |           |
| - U.S. Lunery-Rosières Football                                   |           |
| - Lunery Fitness                                                  |           |
| - Carnaval de La Récré Luneroise                                  |           |
| <b>Vie économique</b> .....                                       | <b>12</b> |
| - L'aventure des nouveaux Maraîchers                              |           |
| - Nouveau sur la commune                                          |           |
| <b>Autres informations</b> .....                                  | <b>14</b> |
| - Fermeture du réseau cuivre                                      |           |
| <b>Informations pratiques</b> .....                               | <b>15</b> |

## LE MOT DE L'ÉLU



Chères Lunéroises, chers Lunérois,

Depuis quatre ans, je suis le cinquième adjoint en charge des commissions « Cadre de Vie et Chemins », « Sécurité et Environnement ». Nous nous efforçons, les conseillers et moi-même, d'améliorer votre environnement, par la mise en place d'infrastructures visant les petits, les grands ainsi que les aînés, telles que : aire de jeux pour enfants, terrain de pétanque, table de ping-pong et bancs à divers lieux. D'autres projets sont à l'étude.

Toutefois, nous devons être vigilants sur notre budget, car, comme vous le savez, une entreprise historique disparaît de notre commune. Nous devons aller de l'avant, être force de propositions et chercher des subventions, relever des défis. J'admets aussi que, pour certains d'entre vous, les projets ne vont pas assez vite. Il est vrai que le mille-feuille administratif nous réserve certaines mauvaises surprises.

Je suis également élu communautaire au sein de FerCher, rôle tout aussi important pour ma part. Porteur de projets tels que l'eau, le tourisme, le développement économique... afin d'améliorer la vie de l'ensemble des citoyens de notre communauté de communes. Cela a un impact positif, tantôt pour notre commune et tantôt pour les communes avoisinantes. Tout cela, dans un souci d'amélioration du vivre ensemble sur notre territoire. Restant à votre écoute, je vous souhaite une très belle saison printanière et estivale.

**Bertrand HÉNAULT,**  
5<sup>e</sup> maire-adjoint de Lunery

### Inscription à l'école maternelle

Nous accueillerons en Petite Section les enfants nés en 2021. Vous pouvez dès à présent les inscrire en mairie.

Il vous faudra le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

## VIE DES ÉCOLES

### Manifestation école



La municipalité et les parents d'élèves ont appris la possible fermeture d'une classe à la suite de la visite en mairie de Monsieur Teyssandier, Inspecteur de l'Éducation Nationale, le 18 janvier. Ils ont aussitôt réagi. Un tract a été envoyé aux familles et une pétition mise en place, par l'intermédiaire de l'école et des réseaux sociaux. Les délégués de parents d'élèves et la municipalité ont lancé un appel à la mobilisation lors d'un rassemblement le vendredi 9 février à 16h devant l'école de Rosières.

En plus des familles venues en nombre et des élèves, étaient présents le député de la deuxième circonscription du Cher Nicolas Sansu, la conseillère régionale Julie Ferron, la conseillère départementale Marie-Line Cirre, des élus municipaux de Lunery mais aussi de Lapan et de Primelles dont les élèves sont scolarisés à Lunery.

Dans une lettre du 25 janvier adressée au Directeur Académique, Monsieur Chiffre, le Maire de Lunery « s'oppose avec la plus grande fermeté à la fermeture d'une classe ». Et les délégués de parents d'élèves précisent : « Fermer une classe ferait chuter les chances de réussite de bon nombre d'élèves ».

Un rassemblement avec des élus et des représentants de parents d'élèves s'est tenu le 11 février devant les locaux de l'Inspection Académique de Bourges, suivi d'un rendez-vous le lundi 12 février.

Cette bataille a porté ses fruits. Pour l'année 2024/2025, le groupe scolaire René Mariat ne subira pas de fermeture de classe. La vigilance reste de mise pour les prochaines années.



## VIE COMMUNALE

### Inauguration Voiture Autopartage

La commune de Lunery a été sélectionnée, ainsi que celles de Civray et Plou, pour accueillir ce dispositif novateur d'autopartage de voitures électriques initié par la Région Centre-Val de Loire.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers notre région pour avoir choisi le territoire FerCher comme terrain d'essai de ce projet novateur. Cette démarche témoigne de la confiance que la région accorde à nos capacités d'innovation et de notre volonté collective de trouver des solutions efficaces pour répondre aux défis de notre époque.

La mobilité ne devrait pas être un luxe réservé à quelques-uns, mais un droit fondamental accessible à tous. Il incarne notre engagement en faveur de la transition écologique et de la mobilité rurale.

Ces voitures électriques en libre-service près de chez vous, des voitures partagées pour aller où vous voulez, la réservation et l'accès aux véhicules s'effectuent en s'inscrivant gratuitement sur [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi).

Il est possible de s'inscrire sur le site même si l'on utilise des « Ecard » (carte de paiement virtuelle). Les voitures peuvent être louées pour un week-end complet (du samedi au dimanche).

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un dépliant « Rémi+ » qui vous montre la procédure pour accéder à ce service.

Le vendredi 15 mars, nous avons donc inauguré cet autopartage à Lunery en présence d'élus de la région Centre-Val de Loire, de la communauté de communes FerCher et des communes limitrophes. Les trois voitures électriques étaient avancées, la télévision régionale et les journaux présents. Le ruban tricolore a été coupé par le Maire de Lunery, Sylvain Joly, suivi du discours des élus représentatifs invités à cette inauguration.

Un groupe d'élus s'est rendu à Civray et à Plou afin de remettre les véhicules électriques à leur borne respective.

S'en est suivi, après leur retour, un vin d'honneur offert par la municipalité de Lunery. Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet, les décideurs régionaux aux équipes locales qui ont œuvré à sa réussite. Nous ouvrons la voie à un avenir où la mobilité sera synonyme de durabilité, d'accessibilité et d'innovation.



### LES TARIFS\*

- 6€ la demi-journée (07h-12h30 ou 13h30-19h)
- 12€ la journée (07h-19h)

\* offres d'abonnements et carte de réduction non utilisables.

### COMMENT EN PROFITER ?



La réservation et l'accès aux véhicules s'effectuent en s'inscrivant gratuitement sur : [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi)

**Vous aurez besoin :**

- de votre permis de conduire.
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- de vos coordonnées bancaires.

Un délai de 48h est nécessaire pour valider et activer le compte.

Pour profiter de l'autonomie maximum, nous vous conseillons de réserver le véhicule le matin ou pour la journée complète. En cas de réservation uniquement l'après-midi, il est possible que la batterie ne soit pas suffisamment rechargée pour les déplacements longue distance. Le temps de recharge du véhicule est limité à 1h le midi, si un autre utilisateur en a eu l'usage le matin. En tout état de cause, à la prise en charge du véhicule, veuillez vous assurer que l'autonomie indiquée au tableau de bord soit suffisante pour le déplacement aller-retour que vous envisagez d'effectuer.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

**1. J'effectue ma réservation\*\***

Vous pouvez réserver votre véhicule, via votre compte, à l'aide de vos identifiants de connexion. Sélectionnez la date et la plage horaire de votre choix (jusqu'à un mois à l'avance). Le service d'autopartage est disponible tous les jours de 6h à 22h.

Une caution de 100€ sera bloquée sur votre compte durant 7 jours.

\*\*Limite à 3 réservations maximum par semaine pour une même personne.

**2. J'emprunte le véhicule que j'ai réservé**

Une heure avant le début de la réservation, vous recevrez par mail et/ou SMS un code qui servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule.

L'autonomie du véhicule est de 350km.

Vous trouverez dans chaque véhicule, des informations pour vous guider.

**3. Je restitue le véhicule à la station**

Pensez à retourner votre véhicule à la station à l'heure. En cas de retour tardif du véhicule, en dehors de la plage de réservation prévue, une pénalité de 10€/30min sera appliquée.

Le coût du service sera prélevé 24h après la restitution du véhicule.



## VIE COMMUNALE



### Déplacement de l'APC de Lunery, avenir de l'APC de Rosières

La municipalité prévoit de délocaliser l'Agence Postale Communale (APC) de Lunery dans les locaux de la mairie. L'ancienne salle du cadastre a été choisie pour recevoir ce bureau de Poste communal.

Nous avons reçu mi-février M. Pascal Quirion, chef de projet « La Poste » avec qui nous avons visité la salle du cadastre afin d'étudier la possibilité de recevoir ce service en mairie. Puis, nous sommes allés dans les locaux actuels de l'APC afin de rencontrer Corinne, notre agent postal, et de nous projeter dans le futur déménagement.

La Poste se charge du déménagement et de l'installation du nouveau mobilier estampillé « La Poste ».

L'ouverture du nouveau bureau en mairie pourrait être réalisée d'ici la fin juin 2024.

L'avenir de l'APC de Rosières est menacé. Le groupe La Poste considère que, d'une part, l'agence de Rosières ne se justifie plus au regard de sa très faible activité et que, d'autre part, la distance entre nos deux agences postales (2 km 800) est atypique. Les responsables locaux de La Poste proposent donc de la remplacer par un relais postal installé chez un commerçant.

Cette situation est incompréhensible au vu du récent sondage effectué auprès des habitants de Rosières qui plébiscitent le maintien de l'APC en centre bourg.

Sylvain Joly, Maire de Lunery, a demandé à nos sénateurs une intervention auprès des hautes instances de La Poste afin de repousser la prévision de délocalisation en 2027. Cela permettrait à la municipalité de redynamiser ce service public au niveau horaires, prestations, accueil et d'augmenter donc son attractivité.

Nos élus combattront inlassablement cette injustice afin de garantir la stabilité sociale et la cohésion de nos administrés.

### Théâtre



Après douze étapes dans le Cher et l'Indre, La Compagnie « Le Grand Douze » a clôturé son premier festival de théâtre itinérant « Feux Follet », sur notre commune le dimanche 3 mars après-midi.

« Jamais deux sans douze » était une pièce familiale et comique sur la difficulté d'appréhender et d'exprimer l'Amour à travers une éclair au chocolat. Nous plongeant dans un univers féérique, fait de pâtisseries magiques, de baleines volantes et de fleurs bavardes. Malgré le dinosaure qui avait dévoré tous les pâtisseries de la ville, Douze réussit à exprimer ses sentiments à son colocataire Deux.

Le « Voyage d'un assassin » était une aventure écrite comme un film Western. Émile était désespéré et avait tout perdu, alors il partit sur les routes. Il affronta la pluie et traversa les campagnes pyrénéennes. Il investit un vieux hangar abandonné et sauta dans les trains en marche clandestinement. Il vola une voiture mais fut obligé de finir son chemin à pied. Rien ne pourrait le détourner de son objectif : celui de retrouver sa sœur qu'il n'avait pas vu depuis longtemps.

### Bibliothèque, exposition participative : révélez vos talents !

« Bien Vieillir à Lunery » version 2024 est en préparation... Pour sa 4<sup>e</sup> édition, le CCAS et la Bibliothèque Municipale invitent la population à participer à l'élaboration d'une exposition sur le thème : « Le temps qui passe ».

#### Comment participer ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Confectionner une œuvre, inspirée par le temps qui passe, en laissant libre cours à votre imagination et en utilisant matériaux et techniques de votre choix. L'occasion de mettre en avant vos passions, savoir-faire et talents, à travers des domaines artistiques divers et variés.
- Rassembler des objets anciens, des photos ou cartes postales qui symbolisent le souvenir du temps passé.
- Faire ensemble autour d'ateliers organisés ou que vous pouvez proposer ou initier (Propositions à venir).

Suite à la première rencontre de présentation du projet, qui a eu lieu le 9 avril, un temps de réflexion semble nécessaire afin que chaque participant s'approprie le sujet. Ce qui en ressort au premier abord, c'est que certains se lanceront dans la confection individuelle d'une œuvre, et que d'autres feront plutôt le choix de rassembler une collection d'objets évoquant le passé.

Rien n'est figé, tout est à construire. Nous invitons toute personne intéressée à venir nous rejoindre lors de notre seconde rencontre prévue le mardi 28 mai à 18h, salle George Sand.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

**02 48 23 14 20 – [mairie@lunery.fr](mailto:mairie@lunery.fr)**

**ou 02 48 23 22 01 – [bibliotheque@lunery.fr](mailto:bibliotheque@lunery.fr)**

### Remerciements de la collectivité

La collectivité remercie chaleureusement toutes les personnes qui régulièrement font preuve de générosité auprès de la bibliothèque municipale en faisant des dons de livres, laine, jeux, films... et en participant activement au développement de cet espace convivial.



## Le Tricot Urbain



Les membres de L'Atelier Tricot (tous les mercredis de 16h à 18h à la Bibliothèque Municipale Boris Vian de Lunery) ont le plaisir de vous exposer leur travail.

Après avoir habillé les arbres du centre bourg de la commune en 2023, décoré la place du village à l'occasion des fêtes de fin d'année, c'est à l'école que nous dédions notre projet de ce premier semestre 2024.

Ce projet « Fêter l'arrivée du Printemps » s'exprime sur le principe du « Yarn bombing », une forme d'Art Urbain qui utilise le tricot, le crochet ou toutes autres techniques utilisant du fil.

Cette pratique a pour principe d'investir la rue en utilisant et en recouvrant d'ouvrages à base de fil les éléments de paysage naturel ou le mobilier urbain. L'objectif étant d'habiller les lieux publics en les rendant moins impersonnels, en les humanisant et en suscitant la réaction des passants.

**Réalisé avec bonheur, rien que pour le plaisir des yeux, nous espérons vous apporter un peu de gaieté !**

## Le conseil de Village

Depuis sa création, le Conseil de Village essaie de répondre à vos questions et doléances, dans la limite de ses pouvoirs.

Il a besoin de vous pour faire remonter vos demandes que nous soumettrons dans tous les cas à notre municipalité.

Des projets ont été réalisés :

- désherbage des cimetières pour la seconde année qui a rassemblé une vingtaine de personnes,
- commande groupée de granulés de chauffage (pellets) qui totalise à ce jour deux semi-remorques complètes (soit 30 palettes)
- information sur divers dangers routiers
- demande de bancs sur la commune...

Nous sommes toujours à la recherche d'un volontaire pour mettre en place un groupement Fioul domestique (et assureront la formation).

À signaler toutefois, que dans notre village, les habitants, à part certains irréductibles, ne s'investissent pas assez dans les diverses activités, associations et clubs (bénévolat) et celles-ci ont souvent du mal à organiser leurs manifestations « faute de bras ».

Sans participation et sans bénévole, ces manifestations risquent de disparaître tout simplement.

**Écrivez-nous :**



Mairie de Lunery  
CONSEIL DE VILLAGE  
18400 LUNERY

**ou par e-mail :**



conseildevillage.lunery@gmail.com



## Nettoyage des cimetières



La municipalité remercie l'ensemble du Conseil de Village et les participants pour leur implication lors de la matinée du 16 mars 2024. Le nettoyage des cimetières de notre commune s'est terminé par un verre de l'amitié, offert par la municipalité. Bravo et merci à tous.



VIE COMMUNALE

BUDGET PRIMITIF 2024  
COMMUNE DE LUNERY

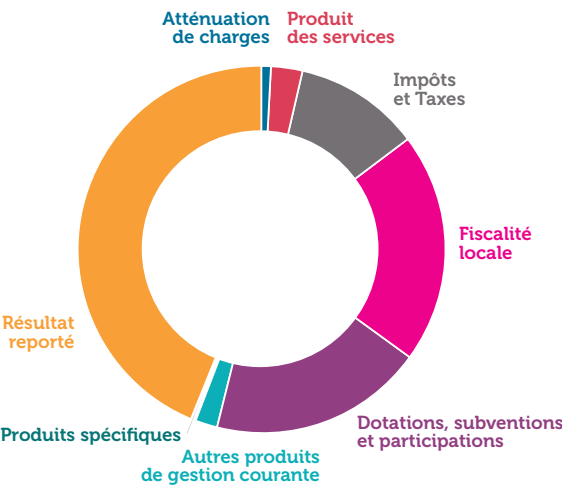
En 2024, les taux d'imposition prévus au budget primitif seront identiques à ceux de 2023 soit:

- Taxe foncière (bâti) : 36,67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,10 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23,79 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et d'autres meublés non affectés à l'habitation principale : 17,33 %



Les recettes de fonctionnement

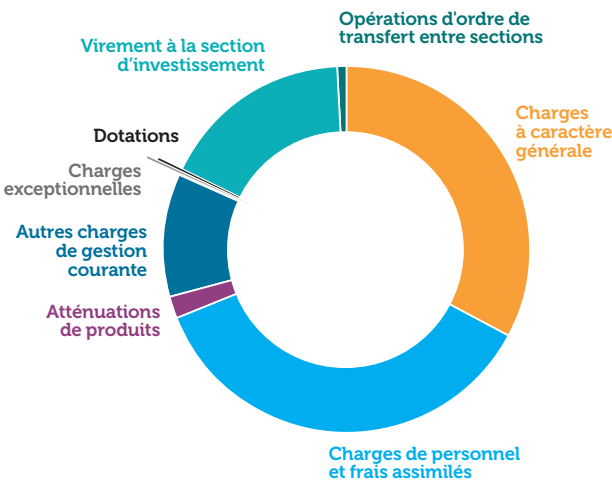
Les recettes totales de fonctionnement représentent **2 758 650 €** inscrits au budget primitif 2024.



| Recettes de Fonctionnement                 |                                                         | BP 2024     |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------|
| 013                                        | Atténuation de charges                                  | 29 050 €    |
| 070                                        | Produit des services                                    | 78 810 €    |
| 073                                        | Impôts et Taxes (sauf 731)                              | 303 812 €   |
| 731                                        | Fiscalité locale                                        | 560 688 €   |
| 074                                        | Dotations, subventions et participations                | 520 021 €   |
| 075                                        | Autres produits de gestion courante                     | 56 300 €    |
| Total des recettes de gestion des services |                                                         | 1 548 681 € |
| 77                                         | Produits spécifiques                                    | 50 €        |
| Total des recettes réelles                 |                                                         | 1 548 731 € |
| 002                                        | Résultat reporté – Excédent de fonctionnement antérieur | 1 209 919 € |
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT       |                                                         | 2 758 650 € |

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement représentent **2 571 839 €** inscrits au budget primitif 2024.



| Dépenses de Fonctionnement                   |                                                | BP 2024     |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------|
| 011                                          | Charges à caractère général                    | 907 154 €   |
| 012                                          | Charges de personnel et frais assimilés        | 997 000 €   |
| 014                                          | Atténuations de produits                       | 50 000 €    |
| 065                                          | Autres charges de gestion courante             | 305 996 €   |
| 067                                          | Charges spécifiques                            | 2 500 €     |
| 068                                          | Dotations aux amortissements et aux provisions | 8 000 €     |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement |                                                | 2 270 650 € |
| 023                                          | Virement à la section d'investissement         | 470 000 €   |
| 042                                          | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 18 000 €    |
| Total des dépenses d'ordre de fonctionnement |                                                | 488 000 €   |
| TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT         |                                                | 2 758 650 € |

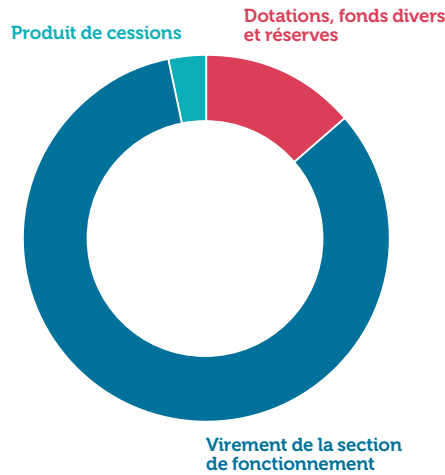
Les principaux projets de l'année 2024 :

- Continuité du passage aux LED sur l'éclairage public : Chanteloup et une partie du bourg de Lunery.
- Renouvellement du matériel informatique et achat de vidéoprojecteurs au sein de nos deux écoles.



Les recettes d'investissement

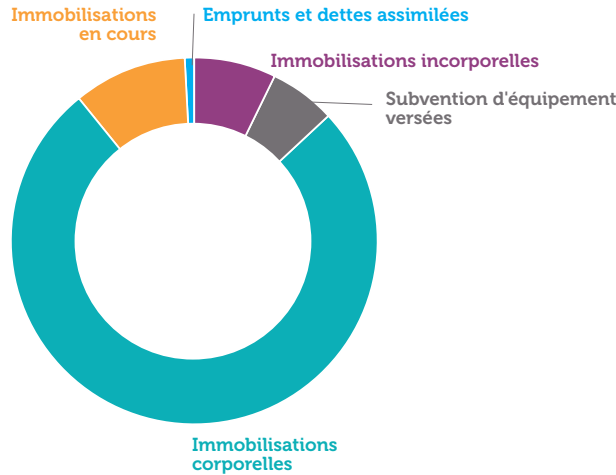
Les recettes totales d'investissement représentent **569 662 €** inscrits au budget primitif 2024.



| Recettes d'investissement                    |                                                 | BP 2024   |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------|
| 010                                          | Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) | 77 591 €  |
| Total des recettes réelles de fonctionnement |                                                 | 77 591 €  |
| 021                                          | Virement de la section de fonctionnement        | 470 000 € |
| 040                                          | Produits de cessions                            | 18 000 €  |
| Total des recettes d'ordre de fonctionnement |                                                 | 565 591 € |
| Restes à réaliser 2023                       |                                                 | 4 070 €   |
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT          |                                                 | 569 662 € |

Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement représentent **531 894 €** inscrits au budget primitif 2024.



| Dépenses d'investissement                          |                                  | BP 2024<br>(BP + RAR N-1) |
|----------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| 020                                                | Immobilisations incorporelles    | 36 000 €                  |
| 204                                                | Subventions d'équipement versées | 30 000 €                  |
| 021                                                | Immobilisations corporelles      | 378 000 €                 |
| 023                                                | Immobilisations en cours         | 50 000 €                  |
| 016                                                | Emprunts et dettes assimilées    | 3 000 €                   |
| Total des dépenses réelles                         |                                  | 497 000 €                 |
| Restes à réaliser 2023                             |                                  | 23 300 €                  |
| D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé |                                  | 49 362 €                  |
| TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT                |                                  | 569 662 €                 |



## ASSOS ET SOLIDARITE

### Camion Entraide Berruyère



Dans son camion ambulant, l'entraide berruyère propose un dépôt-vente de vêtements neufs ou d'occasion, de la naissance aux grandes tailles adultes et même des accessoires. Vous pourrez dénicher votre bonheur avec des petits prix, compris entre 0,50 cts et 12 euros. Vous trouverez l'habit-bus, tous les mercredis des semaines paires, à côté du boucher, de la fromagère et du maraîcher, sur le marché du bourg de Lunery. Les moyens de paiement acceptés sont l'espèce et le chèque. Des dons peuvent être apportés directement au camion le mercredi ou au siège à Bourges.



### Inscription au Registre des personnes vulnérables de la commune



Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux maires d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

Ce registre nominatif et confidentiel comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il permet aux personnes qui s'y sont inscrites, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Ce registre peut également être communiqué au Préfet, à sa demande, lors du déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde et dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

#### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes, ...).

#### Comment s'inscrire ?

- En venant retirer un formulaire d'inscription en mairie,
- Par l'intermédiaire d'un tiers, si la personne concernée ne peut pas se déplacer.

**De s'agit-il ?**

- Des lieux ouverts à tous
- Un professionnel à votre écoute
- Des conseils confidentiels gratuits et personnalisés concernant la gestion de votre budget

**Pourquoi ?**

- Proposer des outils de gestion budgétaire
- Améliorer la gestion de votre budget
- Faire face à une situation financière difficile
- Aider dans la constitution d'un dossier de surendettement

**Comment ?**

- Contactez un professionnel par téléphone ou par mail
- Rendez-vous directement dans notre point d'accueil

**Sur Rendez-vous :** 44 grande rue , logement 8  
18290 CHAROST  
07 56 42 36 26  
[pcb.charost@viltais.eu](mailto:pcb.charost@viltais.eu)

**Sans Rendez-vous :** Chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, une permanence a lieu à la mairie de Charost de 10h à 12h.  
Ces permanences sont ouvertes à tous.



## Club de gym seniors

Rien ne change au club depuis sa création en 2013 ! Le nombre d'adhérents reste stable, les cours se déroulent le jeudi à 15 heures, Fabienne notre animatrice est toujours pleine d'énergie et l'ambiance reste joyeuse. Il paraît qu'on vieillit mais ça ne se voit pas et les tamalou ou bobola ne lâchent rien. C'est jeudi, on y va !

Le club va répondre présent aux prochaines manifestations organisées par la municipalité. Pour le 14 juillet, rando pédestre le matin puis, en octobre, on remet les baskets pour la semaine Bien vieillir à Lunery.

La saison gym arrive à sa fin mais il est toujours possible de faire une séance gratuite pour voir avant de s'inscrire. Si vous voulez passer un bon moment tout en bougeant, c'est au club qu'il faut venir.

À bientôt !



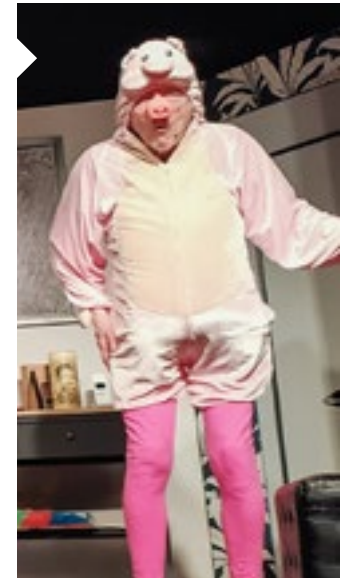
## Loisirs et Culture

Loisirs et Culture organisait le 9 mars dernier une soirée théâtrale intitulée « Le Gai Mariage » et interprétée par les Baladins sur la scène du Centre Gérard-Philippe. Une petite assistance était présente. Merci d'être venu.

En ce moment, c'est la préparation de la Rencontre Artistique de la Pentecôte les 18 - 19 - 20 mai, au même endroit pour exposer vos œuvres (peinture, artisanat, sculpture, bijoux, ect...). Cette année, nous reprendrons la salle George-Sand qui sera occupée par les deux invités d'honneur Michel Brialix, peinture, Martine Rigolet, sculpture.

Nous mettons tout en œuvre pour le bon déroulement de cette manifestation, qui, comme les années précédentes, a un succès fou. Il faut remercier la municipalité pour le prêt du matériel, les amis qui nous aident à la préparation de la salle, et toutes les petites mains qui sont présentes.

**Nous vous attendons nombreux les 18 - 19 - 20 mai, l'entrée est libre.**



## A.M.D. Canton de Chârost, portage de repas à domicile

Vous avez des difficultés pour faire vos achats, cuisiner votre repas ou par manque de temps...

Pour quelques jours ou pour plus longtemps, quel que soit votre âge, votre situation de famille, provisoirement dépendant, personne âgée, malade, sortant d'hôpital, handicapé, jeune maman...

Nous vous proposons le portage de votre repas à domicile composé d'une entrée, plat de viande ou poisson garni par un légume au choix, fromage, dessert, potage et demi-baguette par repas.

Permanence uniquement lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.

Coordonnées : 75 Avenue Gabriel-Dordain - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

**Tél : 02 48 55 16 39**



## ASSOS ET SOLIDARITE

### Gymnastique Lunéroise



Le 7 avril 2024, nous avons organisé un challenge interclubs pour les enfants qui ne font pas de compétitions et chacun devait réussir les objectifs. Le groupe Animation ainsi qu'une partie du groupe Loisirs étaient concernés.

Nous nous sommes déplacés au club de gymnastique « Mehunoise Vigilante » à Mehun, qui nous ont reçus pour la seconde fois. Chaque enfant a bien apprécié cette épreuve. Une récompense a été remise à chaque enfant. Un goûter a clôturé cette journée.

En ce qui concerne nos Compétitions, elles ne sont pas terminées pour cette année.

Fédéral A Regroupement à St-Amand les 13 et 14 avril 2024 pour la sélection Championnat de France,

Fédéral B à Blois les 18, 19 et 20 mai 2024 pour la compétition équipe Régionale ainsi que les Fédéral A et Performance en individuel.

**Gala de la gymnastique dimanche 30 juin 2024 à Chanteloup.**

Merci aux entraîneurs, juges, parents et à nos Gymnastes.

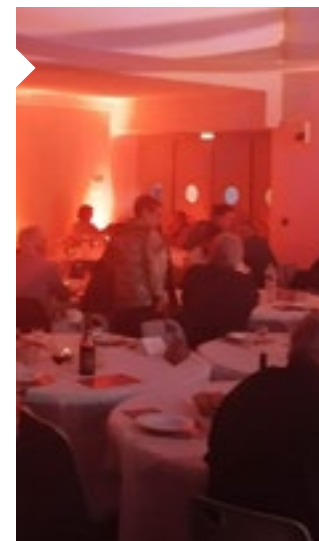
### U.S. Lunery-Rosières Football

Samedi 2 mars, les membres de l'US Lunery-Rosières Football ont organisé une soirée Orientale avec au menu une soupe marocaine, un couscous, un thé gourmand à la menthe avec ses petits gâteaux orientaux. Nous avons accueilli cent cinquante personnes. La soirée, animée par un DJ, fut très réussie.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à réussir cet événement, que ce soit par leur présence au repas ou leur aide pour l'organisation, et les cuisinières.

Merci à ceux qui ont joué le jeu en venant habillés dans le thème. Bravo à la gagnante du concours.

Merci à tous, en espérant que de futures soirées comme celle-ci soient programmées.



### Lunery Fitness

Depuis la rentrée de septembre, c'est une quinzaine de nouvelles adhérentes qui nous a rejoint pour des séances de fitness toujours aussi dynamiques avec Francine et Aline.

Elles ont pu partager notre traditionnelle galette des rois fin janvier, dans une ambiance chaleureuse.

Le 25 mars dernier, nous avons organisé notre concours de belote annuel, 42 équipes nous ont fait l'honneur de participer, une ambiance détendue et conviviale tout au long de l'après-midi.

Si l'envie de reprendre une activité sportive vous tente, n'hésitez pas à venir essayer, nous prenons des inscriptions toute l'année.

#### Renseignements :

Martine Martinat 06 18 31 36 79

Hélène Confalonieri 06 24 03 08 39

[luneryfitness@gmail.com](mailto:luneryfitness@gmail.com)





## Carnaval de La Récré Luneroise

Le samedi 16 mars 2024, La Récré Lunéroise proposait son 8e carnaval. Cette année, le thème Viking avait été choisi par l'association. Nos papas bénévoles peuvent être fiers du résultat. C'est un drakkar avec une proue en forme de tête de dragon fièrement dressée et de solides mensurations qui a vu le jour avec du matériel de récupération.

Un défilé haut en couleurs malgré le temps maussade ! Toutes générations confondues, plus d'une centaine de personnes a arpenté les rues de Lunery en semant sur son passage la joie et des confettis par milliers. Les vikings organisateurs ont ensuite enflammé le drakkar avant de se retrouver avec tous les participants autour d'un goûter gourmand et festif.





## VIE ECONOMIQUE

### Marie-Pierre et Cédric Gervais, l'aventure des nouveaux Maraîchers de La Brosse

Après avoir connu les milieux aseptisés des hôpitaux, nous avons décidé (après cette période COVID) de quitter l'Hôpital psychiatrique de Dun-sur-Auron, où nous avons exercé pendant plusieurs années, pour vivre notre aventure au grand air, tomber les masques et respirer enfin...

Ayant grandi entre Le Grand Malleray, où vivaient mes parents, et Lunery, chez ma grand-mère, j'ai passé les vingt premières années de ma vie à arpenter la commune (école, danse, théâtre, amis...).

Après avoir quitté le nid, je suis partie une dizaine d'années puis j'ai fini par poser mes valises à La Roche chez Cédric, cet homme qui deviendra plus tard mon mari... et c'est aussi à Lunery que nous nous sommes dit OUI.

C'est donc sans appréhension que nous avons décidé de nous installer sur la commune.

Trois années se sont écoulées entre notre première visite et l'achat de l'exploitation. Pendant tout ce temps, nous avons vécu un véritable parcours du combattant.

Tout d'abord, j'ai dû retourner sur les bancs du lycée agricole où j'ai obtenu un Brevet Professionnel de responsable d'exploitation agricole. Cédric avait déjà plusieurs diplômes agricoles en poche, notamment en mécanique agricole, ce qui n'est pas négligeable lorsqu'on se lance dans une activité telle que le maraîchage. Armés de diplômes, nous continuons notre installation via la chambre d'agriculture...

Au final, nous avons réussi le pari de l'installation avec beaucoup de motivation, de patience et de courage. Tout cela a également été possible grâce à Anne Savourat, notre cédante qui a cru en nous. Elle nous a laissé l'accès au site pour une installation progressive.

C'est avec beaucoup de fierté que nous commençons à ouvrir nos portes, un chantier participatif a été lancé en début d'année et c'est, à cet instant, que nous avons réalisé qu'il y avait du monde pour nous soutenir dans ce projet fou « cultiver des légumes sur les rochers de la Brosse ».



Cet élan de générosité et d'entraide nous étonne encore et toujours. Sous les 2 000 m<sup>2</sup> de serre et 2,5 hectares de champs, famille, amis, collègues, voisins, habitants de la commune, tout le monde a su trouver sa place et des semaines de travail se sont évanouies en l'espace d'une journée. Il arrive aussi que des gens viennent nous aider spontanément et nous sommes ravis de les accueillir, l'Appel du Champ a été reçu... c'est cet esprit de partage et de convivialité que nous essayons également de transmettre sur notre ferme.

Depuis quelques semaines, nos premiers légumes sortent de terre.

Qui n'a pas entendu parler de nos Radis ? C'est en tout une cinquantaine de légumes et de fruits que nous allons vous proposer tout au long de l'année : épinards, laitues, carottes, choux, navets et betteraves, pommes de terre, tomates, courgettes, concombres, aubergines, melons, pastèques, fraises....

Je m'applique à suivre ma planification des légumes de saison, je fais mes propres plants ce qui représente un travail supplémentaire en plus du maraîchage. Je sème, nous plantons, nous récoltons et vous vous régalez. Nous vendons nos légumes à la ferme les mercredis après-midi de 13h à 19h et les samedis matin de 9h à 13h... ainsi la boucle est bouclée.

Notre souhait est de pouvoir nourrir les habitants de notre commune et pratiquer le 100 % Local, 100 % Made in Lunery.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette réussite et petit clin d'œil à nos amis agriculteurs qui nous rendent de nombreux services. Merci à tous et merci à vous les habitants de Lunery - Rosières pour votre accueil.

À bientôt à l'Appel du champ.

Marie-Pierre et Cédric Gervais



## Nouveau sur la commune

M<sup>me</sup> Céline Vallée, ostéopathe, vous accueille au sein de son cabinet ambulatoire sur la commune de Lunery un mardi tous les 15 jours à partir du 26 mars 2024.

M<sup>me</sup> Vallée Céline a été diplômée en 2016 à Ostéobio. Formée par M. Richard Francour (à Saint-Florent-sur-Cher), elle a travaillé en collaboration avec le Dr Alain Chambenoit (à Issoudun). Elle a également pris la succession de M. Jean-Paul Brunel (à Bourges). L'ostéopathie s'adresse à tous les stades de la vie (du nourrisson au senior), à tous les modes de vie (sédentaire, actif ou sportif), la femme enceinte est également prise en charge par l'ostéopathe du début à la fin de sa grossesse.

L'ostéopathie traite différentes douleurs comme les torticolis, lumbagos, cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, sciatiques, maux de têtes, entorses, tendinites, troubles digestifs, problèmes liés à la ménopause. Pour les nourrissons, l'ostéopathie peut intervenir sur les coliques, reflux, plagiocéphalie.

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 07 51 61 20 14.



## PRÉVENTION



## AUTRES INFORMATIONS



### Fermeture du réseau cuivre

Sur notre commune, cette fermeture se déroulera en deux temps, conformément au cadre prévu par la régulation :

- **la fermeture commerciale des offres du réseau cuivre le 31 janvier 2026** : plus aucune prestation d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange ne sera commercialisée. Concrètement, cela signifie qu'à partir de cette date il ne sera plus possible de souscrire à une offre sur réseau cuivre.
- **la fermeture technique des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2027** : toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront avoir été résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau de fibre optique, ou selon les cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.

L'ensemble des fournisseurs d'accès Internet associés au projet prendra contact avec les administrés, particuliers ou professionnels pour les accompagner dans la migration de leur offre sur cuivre vers une offre de substitution.

En août 2025, l'ensemble de la commune sera éligible à la fibre. N'attendez pas le dernier moment pour migrer du cuivre à la fibre optique, vous pouvez le faire dès maintenant.

### État-Civil

#### NAISSANCES

**Malo BERNARD,**  
le 19 octobre 2023

**Émilio GROCHOWSKI DO SEIXO,**  
le 22 octobre 2023

**Emy LALIAT,**  
le 9 janvier 2024

**Ewen PERIOT,**  
le 4 février 2024

**Délya MOUMINI TOULCANON,**  
le 9 mars 2024

**Zack CÉNA,**  
le 14 mars 2024

#### MARIAGE

**Guillaume SAVOURAT et  
Tania MACES MARTINEZ,**  
le 24 février 2024

#### PACS

**Youssef KOUFANE et Chloé NEVEU,**  
le 30 octobre 2023

**Clément BLAIN et Ophélie PINSON,**  
le 21 novembre 2023

**Georges VENCENS et Céline COQUET,**  
le 26 décembre 2023

**Aloïs CREPPY et Leïla GLOMBARD,**  
le 9 février 2024

**Jean DUBOIS et Régine HÂLIN,**  
le 27 février 2024

#### DÉCÈS

**Mohamed JOURNAL,** le 10 septembre 2023

**Jacqueline NOBLET veuve CHAPUT,** le 16 septembre 2023

**Marie, Rose BARBILLAT,** le 15 octobre 2023

**Annie LAHIERLE veuve PONICHTER,** le 4 novembre 2023

**Francis JACQUIER,** le 22 février 2024

**Jean, Claude COSSON,** le 14 mars 2024



### Une meilleure protection pour plus de sérénité

Votre Santé est notre priorité et aussi celle de votre commune

Dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité de Rosières, AXA vous propose une offre commerciale « Ma Santé pour ma commune », une Complémentaire santé à un tarif attractif négocié avec la commune qui permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat des administrés. Ce partenariat permet aux habitants qui n'ont pas accès à une mutuelle collective (fonctionnaires (contrat AXA labellisé) ; Séniors + 60 ans ; Travailleurs Non Salarisés : artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles et autres) d'avoir accès à une meilleure complémentaire santé. L'offre est simple et modulable afin de s'adapter aux besoins de chacun.

#### Dépendance : AXA au service des aidants et des aidés

Personne n'est à l'abri d'un accident, d'une maladie grave ou du temps qui passe. Nous devenons alors aidant ou aidé. Si vous bénéficiez d'un hébergement dans un établissement spécialisé ou si vous restez chez vous, il existe des aides mais le reste à charge peut être élevé. L'assurance Dépendance proposée par AXA permet de minimiser le reste à charge en cas de perte d'autonomie et des services d'assistance pour vous simplifier la vie ainsi que celle de vos proches.



Afin de vous apporter plus de sérénité pour vos remboursements santé et en cas de perte d'autonomie, ce partenariat vous permet de bénéficier d'une offre promotionnelle.

Profitez de l'expertise de votre conseiller de proximité pour bénéficier de leurs conseils et effectuer des devis, études comparatives gratuites et sans engagement.



**Jean Baptiste JIRNAU - AXA**  
Tél : 06.34.95.76.83  
Mail : jean.baptiste.jirnau@axa.fr



## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### Pharmacies de garde du 12 mai au 28 juillet 2024

*Sous réserve de modification*

#### Résogardes : 32 37

12 mai, 28 juillet

**Pharmacie Padeloup** - 02 48 55 00 50  
6, av. Gabriel- Dordain - St-Florent-sur-Cher  
Place de la République (durant la période des travaux)

19 mai, 20 mai et 14 juillet

**Pharmacie Antignac** - 02 48 55 00 16  
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

26 mai

**Pharmacie Desevaux** - 02 48 55 03 98  
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

2 juin

**Pharmacie Javot** - 02 48 96 46 43  
72, av. du Général de Gaulle – Saint-Amand-Montrond

9 juin

**Pharmacie Dehmouche** - 02 48 64 71 10  
11, av. Anciens Combattants – Trouy

16 juin et 21 juillet

**Pharmacie Goldaraz** - 02 48 60 64 49  
48, rue de la Chaussée – Châteauneuf-sur-Cher

23 juin

**Pharmacie Ceus Menard** - 02 48 55 00 50  
2, place Gustave Vinadelle – Dun-sur-Auron

30 juin

**Pharmacie Mitteau** - 02 48 25 64 98  
1, rue de la Vallée Caillon – Plaimpied-Givaudins

7 juillet

**Pharmacie Mijoin** - 02 48 26 20 28  
55, Grande Rue – Chârost

### Agences Postales Communales

**Lunery** - 02 48 68 09 07  
Du lundi au vendredi : 9h - 11h45  
**Rosières** - 02 48 68 92 57  
Lundi, mercredi et vendredi : 14h15 - 16h15

### Bibliothèque Boris-Vian

02 48 23 22 01  
Lundi et mardi : 16h30 - 18h  
Mercredi : 14h - 16h  
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h

### Déchetterie de Rosières

Lundi, vendredi, samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

### Ramassage Déchets Ménagers – SICTOM

Mercredi matin

### Service des eaux et assainissement

**FerCher-Pays Florentais** - 02 48 23 14 52  
Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08  
**Alerte Crue** - 08 25 15 02 85  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

### Urgence Gaz - 0800 47 33 33

### Marchés

**Marché de Lunery** - Mercredi matin, Place Jacques Georges  
**Marché de Rosières** - Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois

### Social

**Assistante Sociale - Laurence Crétier**  
En Mairie-Annexe de Rosières  
Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois au matin  
Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité  
De St-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

**AMD** - 02 48 55 16 39  
Service de portage de repas à domicile

**ADMR** - 02 48 02 06 38  
Association du Service à Domicile  
Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30  
Place de la République à St-Florent-sur-Cher

**ADPAC - FACILAVIE** - 02 48 23 06 70  
Aide à domicile aux personnes âgées du Cher  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois  
Salle Roseville : 14 h -16 h

**Sécurité Sociale**  
Pour rendez-vous 0820 904 180

**LUNERY**

**LES SAPEURS-POMPIERS  
DE LUNERY**

*Recrutent*

9 rue Emile Zola 18400  
Lunery  
cs.lunery@sdis18.fr

**LES ASSOCIATIONS ET LA MUNICIPALITÉ DE  
LUNERY VOUS PROPOSENT :**

**UN ÉTÉ  
À  
LUNERY**



**ANIMATIONS, SOIRÉES, BROCANTES,  
FESTIVITÉS DU 14 JUILLET.**

**DU 18 MAI AU 30 SEPTEMBRE**

Commune de  
**Lunery**



[www.lunery.fr](http://www.lunery.fr)